

BR65

J4

F7

V.3



FONDO EMATERIO
VALVERDE Y TELLEZ

CONTRE VIGILANCE

AVANT-PROPOS

Dans le recueil des lettres de saint Jérôme, il en est une écrite au prêtre Riparius et dirigée contre Vigilance, deux ans à peu près avant la composition du présent opuscule : c'est la cent-neuvième. Comme le saint Docteur n'avait pas encore reçu les élucubrations de l'hérétique, il n'avait pu que préluder en quelque sorte au combat, moins pour réfuter une fausse doctrine que pour exposer sa foi. Au moment de donner le livre même dans lequel il attaque avec tant d'ardeur les insanités de ce maniaque, pour qu'on soit mieux en état de suivre la discussion, nous avons à dire en peu de mots ce qu'était Vigilance et quelles erreurs il enseignait.

Gennade nous apprend qu'il était né dans la Gaule, à Calagurris, petit bourg voisin de la ville de Comminges, précise saint Jérôme. Il avait donc reçu le jour dans l'Aquitaine inférieure, au pied des Pyrénées. C'était un homme entraîné par l'amour des applaudissements humains, au témoignage de ce même Gennade, présumant trop de ses forces, élégant dans sa diction, peu versé dans le sens des Ecritures ; mais, si nous en croyons notre auteur, il n'avait pas plus de style que de science, et son langage était informe. Dans ses premières années, il avait exercé la profession de cabaretier, et peut-être l'était-il encore lorsqu'il prétendit être écouté comme le nouveau maître des Eglises, et qu'il fut ordonné prêtre. Il reçut en effet cette dignité et dirigea, s'il faut toujours s'en rapporter à Gennade, une paroisse de cette partie de l'Espagne dont Barcelone était le chef-lieu. Comme cette paroisse confinait à celles de deux saints prêtres, Riparius et Desiderius, ceux-ci ne cessaient de gémir sur les dangers qu'un tel voisinage faisait courir à leurs brebis. L'évêque même, sous la juridiction duquel était ce pasteur infidèle, parut acquiescer à ses égarements ; car on eut beau l'en instruire, il différa de s'opposer à de telles fureurs, ou les passa sous silence.

Voici maintenant les points principaux qui résument les aberrations où l'entraîna sa folie : 1^o Il prétendait qu'il ne fallait pas honorer les reliques des martyrs, ni les martyrs eux-mêmes, condamnant ainsi les veilles qu'on pratiquait auprès de leurs tombeaux dans les églises, et tous les autres témoignages d'honneur usités dans les assemblées chrétiennes. 2^o Il enseignait avec encore plus d'audace que les prières des saints ne nous sont absolument d'aucun secours,

le frein aux passions, en doublant même l'impétuosité dans l'âge de l'effervescence, dans la vigueur de la jeunesse, par l'audace de ses discours; ou plutôt les étouffant dans l'excès du désordre, si bien que nous ne différons plus des pourceaux, qu'on ne puisse plus nous distinguer des brutes, et qu'on nous applique avec raison ce que Dieu dit par son prophète : « Ils sont devenus devant moi des chevaux emportés par le vertige; chacun hennissait après la femme de son prochain. » *Jerem.* v, 8. Voilà ce que l'Esprit-Saint disait encore par la bouche de David : « Ne devenez pas comme le cheval et le mulet, qui sont dépourvus d'intelligence. » *Psal.* xxxi, 9. Il ajoute concernant Dormitance et ses compagnons : « Serrez les mâchoires avec le mors et le frein à ceux qui n'approchent plus de vous. »

3. *Riparius, Desiderius et Sisinnius. Inhabileté de Vigilance.* — Mais il est temps de citer ses expressions et de répondre à chacune. Il pourrait arriver, en effet, qu'un interprète malin m'accusât encore d'imaginer un sujet, et de faire ensuite une réfutation également imaginaire, à la façon des rhéteurs. C'est ce qui eut lieu pour mon exhortation aux deux Gallia, la mère et la fille, entre lesquelles la discorde s'était glissée. Les saints prêtres Riparius et Desiderius ont provoqué ma diatribe présente, en m'écrivant que leurs paroisses sont infectées par le voisi-

tes uxores viderint clericorum, infantesque de ulnis matrum vagantes, Christi sacramenta non tribuant. Quid facient Orientis Ecclesie? quid Egypti et Sedis Apostolicae, que aut virgines Clericos accipiunt, aut continentales, aut, si uxores habuerint, mariti esse desistant? Hoc docuit Dormitance, libidini frona permittens, et naturalem carnis ardorem, qui in adolescentia pleumque fervescit, suis (al. horretis) horribilibus duplicans; imo extinguitur coitu feminarum, ut nihil sit quo distemus a porcis, quo differamus a brutis animantibus, quo ab equis, de quibus scriptum est : « Equi insensientes in feminas facti sunt mihi; unusquisque in uxorem proximi sui humiliabat. » *Jerem.* v, 8. Hoc est quod loquitur per David Spiritus sanctus : « Nolite fieri sicut equus et mullus, quibus non est intellectus. » *Psal.* xxxi, 9. Et rursus de Dormitatio et sociis ejus : « In chamo et freno maxillas eorum contrahite, qui non appropinquant ad te. »

3. *Riparius, Desiderius et Sisinnius. Imperitia Vigilantia.* — Sed jam tempus est, ut ipsius verba ponentes ad singula respondeat nitamur. Fieri enim potest, ut rursus aliquis interpres dicat fictam a me materiam, cui rhetorica declamatio respondeam : sicut illam quam scripsi ad Gallias, matris

nage de l'hérétique, et de plus, en m'envoyant par le frère Sisinnius les opuscules qu'il a dégoûtés à travers ses orgies. Ils assurent enfin que plusieurs acquiescent à ses blasphèmes, en favorisant ses mœurs. C'est un homme dénué de style et de science, inhabile à parler, et dès lors entièrement incapable de se défendre; mais, par égard pour les hommes du siècle et pour ces pauvres femmes toutes chargées de péchés, qui ne cessent d'apprendre et n'arrivent jamais à la science de la vérité, je vais répondre d'un seul jet à toutes ses inepties, pour ne point paraître avoir dédaigné les lettres des saints personnages qui m'en ont prié.

4. *La ville de Comminges et la patrie de Vigilance. Elle fut d'abord appelée Pompeiopolis. Expressions mêmes de l'hérétique.* — Il ne dément certes pas son origine, puisqu'il est né d'une race de brigands et de vagabonds réunis, que Pompée, après avoir dompté l'Espagne et se hâtant de revenir à Rome pour y recevoir les honneurs du triomphe, fit descendre des sommets des Pyrénées et rassembla dans une place forte; d'où le nom de Convèns donné à cette ville (et devenu plus tard Comminges). Il n'est donc pas étonnant qu'il continue ses brigandages contre l'Église de Dieu, ce descendant des Vectons, des Arrebaeos et des Coltibériens; qu'il se jette sur les chrétiens, tenant en main, non certes l'étendard de la

et filie inter se discordantium. Auctores sunt hujus dictatiunculae meae sancti presbyteri Riparius et Desiderius, qui parocia eius vicinia istius scribunt esse maculatas, miserantque libros per fratrem Sisinnium, quos inter crapulam stertens evomit. Et asserunt repertos esse nominatos, qui, faventes vitia suis, illius blasphemias acquiescant. Est quidem imperitus, et verbis et scientia, et sermone inconditus, ne vera quidem potest defendere; sed, propter homines suorum, et mulierculas generalis peccatis, semper dissonans et nunquam ad scientiam veritatis perveniens, una incubitamenta illius nasus respondeo, ne sanctorum virorum qui ad hanc facerem me deprecati sunt, videar litteras respuisse.

4. *Convenarum urbs et patria Vigilantia. Pompeiopolis fuit dicta. Verba Vigilantia.* — Nimirum respondet generi suo, ut qui de latronum et Convenarum natus est semine, quos *(Consulari Strab., lib. iv) Cn. Pompeius* edomita Hispania, et ad triumphum redire festinans, de Pyrenæi jugis deposuit, et in unum oppidum congregavit, unde et Convenarum vis nomen accepit, lucisque latrociniorum contra Ecclesiam Dei, et de Vectonibus, Arrebaeis, Colibericis descendens, innocest Galliarum Ecclesias, portetque nequaquam vexillum (al. Christi) crucis, sed insigne

croix, mais les enseignes du diable. Pompée, du reste, agit de même en Orient : ayant vaincu les pirates et les brigands de la Cilicie et de l'Isaurie, il fonda entre ces deux provinces une ville à laquelle il donna son nom. Cette ville cependant garde les traditions des aïeux, et n'a donné le jour à aucun Dormitance. Les Gaules sont ravagées par un ennemi domestique, un homme à la tête ébranlée, et qu'il faudrait attacher avec les liens d'Hippocrate. On le voit assis dans l'Église; et, parmi tant d'autres blasphèmes, on l'entend parler ainsi : « As-tu donc besoin d'honneur de la sorte, et même d'adorer ce je ne sais quoi renfermé dans un vase portatif? » Il dit encore dans le même livre : « Pourquoi baïses-tu avec un sentiment d'adoration un peu de poussière enveloppée dans un linge? » Plus loin, il continue : « Nous voyons à peu près les rites des Gentils introduits dans les Églises sous prétexte de religion; tandis que le soleil répand sa lumière, des masses de cierges sont allumés, et partout on baise, on adore une poussière sans nom, enveloppée d'un linge et placée dans un petit vase précieux. Voilà bien un bel honneur que ces hommes rendent aux bienheureux martyrs : ils pensent devoir illuminer avec leurs misérables flambeaux de cire ceux qu'illumine l'Agneau, siègeant sur son trône dans tout l'éclat de sa majesté. »

5. *Reliques des Apôtres et de Samuel.* — Qui donc, ô tête folle, a jamais adoré les martyrs?

qui confond l'homme avec Dieu? Est-ce que Paul et Barnabé, lorsque les Lycaoniens, les prenant pour Jupiter et Mercure, voulaient leur immoler des victimes, ne déchirèrent pas leurs vêtements, en se proclamant hommes? Ce n'est pas qu'ils ne fussent meilleurs que Jupiter et Mercure, hommes morts depuis longtemps; mais ils n'entendaient pas que, par une erreur idolâtrique, on leur rendit des hommages dus à Dieu seul. Nous lisons la même chose par rapport à Pierre, qui, lorsque Corneille se disposait à l'adorer, le releva de la main, en disant : « Lève-toi; car je ne suis moi-même qu'un homme. » *Act.* x, 26. Et tu as l'audace de dire : « Ce je ne sais quoi qu'on adore dans un petit vase portatif. » Qu'est ce que je ne sais quoi? Je désire le savoir. Parle d'une manière plus claire, blasphème en toute liberté : « Ce pen de poussière sans nom, enveloppé d'un linge et renfermé dans un petit vase précieux. » Il déplore que les reliques des martyrs soient couvertes d'un riche voile, et qu'on ne les attache pas dans des haillons, dans de vils lambeaux, pour les jeter aux ordures, de telle sorte qu'on n'adore plus désormais que Vigilance, curant son vin dans le sommeil. Nous sommes donc des sacrilèges lorsque nous entrons dans les basiliques des apôtres : Il fut un sacrilège aussi l'empereur Constance, qui transférera les saintes reliques d'André, de Luc et de Timothée à Constantinople, ces reliques auprès desquelles rugissent

diaboli. Fecit hoc idem Pompeius, etiam in Orientis partibus : ut Cilicibus et Isauris piratis, latronibusque superatis, sui nominis inter Cilicium et Isauricum condere civitatem. Sed hæc urbs hodie servat scita majorum, et nullus in ea ortus est Dormitantis. Gallia versaculum hostem sustinet, et hominem moti capitis, atque Hippocratis vinculis alligandum, sedentem cernunt in Ecclesia, et, inter cætera verba blasphemica, ista quoque dicentem : « Quid necesse est, te tanto honore, non solum honorare, sed etiam adorare illud nescio quid, quod in modico vasculo transferendo colis? » Et rursus in eodem libro : « Quid pulverem linteamine circumdatum adorando oscularis? » Et in consequentibus : « Prope ritum gentiliam videmus sub pretexta religionis introductum in Ecclesia; sole adne fulgente, moles cereorum accendi, et ubiqueque pulverulentum nescio quod, in modico vasculo pretioso linteamine circumdatum osculantes adorant. Magnum honorem præbent lujusmodi homines beatissimis martyribus, quos putant de vilissimis cereolis illustrandos quos Agnus, qui est in medio throni cum omni fulgore majestatis suæ, illustrat. »

5. *Reliquia Apostolorum et Samuelis.* — Quis enim,

o insanum caput, aliquando martyres adoravit? quis hominem putavit Deum? Nonne Paulus et Barnabas, *Act. xiv*, cum a Lycaoniis Jupiter et Mercurius putarentur, et eis vellet hostias immolare, sciderunt vestimenta sua, et se homines esse dixerunt? Non quod meliores non essent illis mortalis hominibus Jovis atque Mercurio; sed quod sub gentilitatis errore, honor eis Deo debitus deferretur. Quod et de Petro legitimus, qui Cornelium se adorare cupientem manu sublevavit, et dixit : « Surge; nam et ego homo sum. » *Ibid.* x, 26. Et andes dicere : « Illud nescio quid quod in modico vasculo transferendo colis? » Quid est illud nescio quid, acris desidero. Expono manifestas, ut tota libertate blasphemem : « Pulvisculum nescio quod (Mc., B. inquit in, etc.) in modico vasculo pretioso linteamine circumdatum. » Dolet martyrum reliquias pretioso operari velamine; et non vel pannis, vel cilicio colligari, vel proci in sterquilinum, ut solus Vigilantius ebrius et dormiens adoratur. Ergo sacrilegi sumus, quomo Apostolorum basilicas ingredimur? Sacrilegus fuit Constantius Imperator, qui sanctas reliquias Andreæ, Lucæ, et Timothei transiitli Constantinopolim, apud quas dæmones rugiunt, et inhabitatores Vigi-

les démons, hôtes habituels de Vigilance, et confessent ainsi la présence des saints? Maintenant même il faut déclarer que l'empereur Arcadius est un sacrilège, lui qui vient de transporter, après tant de siècles, les ossements du bienheureux Samuel de la Judée dans la Thrace? Tous les évêques doivent être estimés non-seulement sacrilèges, mais encore insensés, puisqu'ils portaient dans la soie et l'or la plus vile des choses, les restes d'un corps réduit en cendre? Ils étaient fous les peuples de toutes les Églises qui couraient à la rencontre des reliques sacrées, accueillant le prophète avec autant de joie que s'il eût été présent et visible, se remplaçant par innombrables essais et formant une chaîne non interrompue de la Palestine à Chalabédoine, faisant retentir d'une voix unanime les louanges du Christ? Apparemment qu'ils adoraient Samuel, et non le Christ, dont Samuel fut le lévite et le prophète. Tu le crois mort, et de là tes blasphèmes. Lis l'Évangile: « Le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob n'est pas le Dieu des morts, mais bien le Dieu des vivants. » *Matth.* xii. Si les saints vivent, ils ne sont donc pas renfermés dans une honorable prison, selon ton langage.

6. *Sentiment des hérétiques de ce temps. Il ne faut pas lire les livres apocryphes. Monstrueuses paroles de Basile.* — Tu prétends, en effet, que les âmes des apôtres et des martyrs sont immobilisées dans le sein d'Abraham, ou dans un lieu de rafraîchissement et de paix, ou sous

l'autel illorum se sentire presentiam confitentur? Sacrilèges dicentes est et nunc Augustinus Arexidius, qui ossa beati Samueles longo post tempore de Indea transtulit in Thraciam? Omnes episcopi non solum sacrilèges, sed et fatui iudicandi, qui rem vilissimum et cineres dissolutas in serico et vase aureo portaverunt? Stulti omnium Ecclesiarum populi, qui occurrerunt sanctis reliquis, et tanta lætitia, quasi presentem, viventemque prophetam cernerent, suspicerunt: unde Palestina usque Chalcedonem jungeruntur populorum examina, et in Christi laudes una voce resonarent? Videlicet adorabant Samuelem, et non Christum, cujus Samuel et levita et prophetes fuit. Mortuum suspicaris, et idcirco blasphemias. *Legit Evangelium? « Deus Abraham, Deus Isaac, Deus Jacob non est Deus mortuorum, sed vivorum. » Matth.* xii. Si ergo vivunt, honesto juxta te carcere non clauduntur.

6. *Sententia Hæreticorum hujus temporis. Non sunt legendi libri apocryphi. Basilidis portenta verborum.* — Ais enim vel in sinu Abraham, vel in loco refrigerii, vel subter aram Dei, animas apostolorum et Martyrum condesisse; nec posse de suis tumulis, et

l'autel même de Dieu; qu'elles ne peuvent pas des lors sortir de leurs sépultures et se transporter où elles veulent. Elles sont donc investies d'une dignité sénatoriale; et ce n'est pas dans un sombre cachot, avec les homicides, c'est avec les fortunées sans doute, ou dans les Camps-Élysées qu'elles sont reléguées, jouissant d'une liberté restreinte, dans une prison honorable. Tu poses donc des lois à Dieu? Tu donnes des chaînes aux apôtres? Les voilà donc prisonniers jusqu'au jour du jugement, et séparés de leur divin Maître, ceux dont il est cependant écrit: « Ils suivent l'agneau partout où il va. » *Apoc.* xiv, 4. Si l'agneau va partout, nous devons bien croire qu'ils vont partout aussi, ceux qui vont avec l'agneau. Tandis que le diable et les démons circulent dans tout l'univers, et sont en quelque sorte présents en tout lieu par leur étonnante vélocité, les martyrs, après avoir répandu leur sang, seront renfermés dans une caisse et n'en pourront pas sortir? Tu dis dans ton libelle que, pendant la vie, nous pouvons prier les uns pour les autres, mais qu'une fois morts, nous ne saurions faire pour autrui de prière efficace; et ta grande raison est que les martyrs ont demandé, sans l'obtenir, que leur sang fût vengé. *Apoc.* vi. Si les apôtres et les martyrs, vivant encore sur la terre, ont pu prier pour le prochain, alors qu'ils devaient n'être pas sans sollicitude pour eux-mêmes, combien plus ne le peuvent-ils pas après leurs couronnes, leurs victoires et leurs triomphes?

ubi voluerint adesse presentes. Senatoria videlicet dignitas sunt; et non inter homicidas terribilissimo carcere, sed in liberâ honestaque custodia in fortunatorum insulis et in campis Elysiis recluduntur. Tu Deo leges ponas? Tu apostolis vincula injicis; ut usque ad diem judicii teneantur custodia, nec sint cum Domino suo, de quibus scriptum est: « Sequatur Agnus, quocumque vadit. » *Apoc.* xiv, 4. Si Agnus ubique, ergo et hi qui cum Agno sunt, ubique esse credendi sunt. Et cum diaboles et demones toto vagentur in orbe, et celeritate nitia ubique presentes sicut, martyres post effusionem sanguinis sui (*Mss. ara*) arca operientur inclusi, et inde exire non poterunt? Dicis in libello tuo, quod, dum vivimus, multo pro nobis orare possumus; postquam autem mortui fuerimus, nullus sit pro alio exaudienda oratio; præsertim cum martyres ultionem sui sanguinis obsecrant, impetrare non quiverint. *Apoc.* vi, 9. Si apostoli et martyres, utique in corpore constituti, possunt orare pro cæteris, quando pro se adhibent deus solliciti; quanto magis post coronas, victorias et triumphos? Unus homo Moyses sexcentis millibus armorum impe-

Un homme seul, Moïse obtint de Dieu la grâce de six cent mille combattants; *Exod.* xxxii, Act. vii; Etienne, marchant sur les traces du Seigneur, et le premier martyr dans le Christ, obtint également grâce pour ses persécuteurs, et, dès qu'ils sont avec le Christ, ils auront moins de puissance? L'apôtre Paul nous apprend que soixante-seize âmes lui furent données dans le navire; et, lorsqu'une fois délivré de ses liens terrestres il est avec le Christ, il restera bouche close, il ne pourra pas dire un mot en faveur de ceux qui dans le monde entier ont embrassé son Évangile? Vigilance sera donc le chien vivant qui vaut mieux que ce lion mort. *Eccl.* ix. La citation serait juste, si j'avouais que l'âme de Paul est morte d'elle-même. Enfin, on ne dit pas des saints qu'ils meurent, mais bien qu'ils s'endorment. C'est ce que le Sauveur disait de Lazare, au moment de le ressusciter. *Joan.* xi. L'apôtre défend aux Thessaloniens de s'affliger de ceux qui dorment. *I Thessal.* iv. Pour toi, tu dors étant éveillé, et tu écries en dormant; c'est ainsi que tu me présentes un livre apocryphe, accepté par toi et par tes semblables, sous le

trat a Deo veniam; *Exod.* xxxii, Act. vii; et Stephanus, imitator Domini sui, et primus martyr in Christo, pro persecutoribus veniam deprecatur; et postquam cum Christo esse coeperit, minus valet? Paulus apostolus ducentas septuaginta sex sibi dicit in navi animas condonatas; et postquam resolutus esse coeperit cum Christo, tunc ora clausurus est, et pro his qui in toto orbe ad suum Evangelium crediderunt, mutare non poterit? Meliorque erit Vigilantius canis vivens, quam ille leo mortuus. *Eccl.* ix. Recte hoc de Ecclesiaste proponerem, si Paulum in spiritu mortuum confiterer. Denique sancti non appellantur mortui, sed dormientes. Unde et Lazare, qui resurrexerat, erant dormisse prohibetur. *Joan.* xi. Et Apostolus vetat Thessalonicenses, *I Thess.* iv, de dormientibus contristari. Tu vigilans dormis, et dormiens scribis; et proponis mihi librum apocryphum (a) qui sub nomine Esdræ a te et similibus tui legitur: ubi scrip-

nom d'Esdras. Il est écrit là que personne après la mort n'ose prier pour les autres. Mais ce livre, je ne l'ai jamais lu. A quoi bon tenir dans sa main ce qui n'est pas reçu par l'Église? Tu pourrais aussi mettre en avant le Baume, le Barbéus et le Trésor des Manichéens, ou bien encore ce nom ridicule de Leusibora. Comme ta demeure est aux pieds des Pyrénées, sur la frontière de l'ibérie, tu continues le langage monstrueux de Basile, cet hérétique des anciens temps, cet homme sans science; tu fais valoir ce que rejette l'autorité du monde entier. Dans ton misérable opuscule, tu prétends emprunter à Salomon, en faveur de ta doctrine, un texte que Salomon n'a jamais écrit. Ayant un autre Esdras, tu veux avoir encore un autre Salomon. Si cela peut te plaire, lis aussi les révélations imaginaires de tous les patriarches et prophètes; puis, quand tu les sauras par cœur, chante-les au milieu des femmes occupées à tisser, ou plutôt fais-les lire dans ta taverne, pour que le vulgaire ignorant soit excité par de telles inepties à boire davantage.

7. *Pourquoi des cierges sont allumés dans les*

tum est, quod post mortem nullus pro aliis audeat deprecari; quem ego librum nunquam legi. Quid enim necesse est in manus sumere, quod Ecclesia non recipit? Nisi forte Balsamum mihi, et Barbellum, et (b) Thesaurum Manichæi, et ridiculum nomen Leusibore proferas; et quia ad pyres Martium habitas, vicinusque es Iberia, Basilidis antimusini heretici et imperite scientiæ, incredibilia portenta prosequeris, et proponis quod totius orbis auctoritate damnatur. Nam in Commentariolo tuo quasi pro te faciens de Salomone sumis testimonium, quod Salomon omnino non scripsit; ut qui habes alterum Esdræ, habes et Salomonem alterum; et, si tibi placuerit, legito fictas revelationes omnium patriarcharum et prophetarum; et, cum illas didiceris, inter mulierum tectricinas cantato, imo legendas propone in tibernis tuis, ut facilius per has nautas vulgus inductum proceas ad libendum.

7. *Cerei in templis, quare accensi? Christiani re-*

(a) Qui sub nomine Esdræ. Librum Esdræ quartum intelligere videtur; nam fassa Vigilantio opinio sumpta videtur et capite 7, libr. IV, Esdræ, vers. 26 ad 28. Hæreticæ. — Notatum Victorio est et quarto libro apocrypho Esdræ, cap. vii, vers. 26 ad usque 43 eam opinionem atqueque extendere potuisse Vigilantium.

(b) Thesaurum Manichæi. Dux naturæ, nam boni, alteram mali. Manichæus dicebat: casus vel et quodam æterno thesauro crutus asserbat. Ridicula hæc portenta Manichæi et Basilidis vide apud Irenæum, Epiphanium, et Augustinum. Mart. xxv. — Perit Martianicus et quodam æterno thesauro crutus immo jurto Manichæum duas naturas, boni utique, alteram mali, a quo non abdidit Victorius, qui *thesaurum* obvio sensu dici autumat. Verum et contrario *thesaurum* unum fuisse et portentoise nominibus, quo Basilidis et Manichæus excogitaverat, passim Hieronymus indicit in cap. xxiv Isaiæ: *Ubi Basilidis, Balsamum atque Thesaurum, Barbellus quoque et Leusibora, ac reliquorum nominum portenta, etc.* Paris habet in Epist. ad Theodorum, et in Hæc ad Panamædium de certano genere interpretandi: Inter Thesaurum vero dicit *Mozabætopis* et *Cereyribis*, *Thesaurum*, Codicum quoque numerum in Originibus Constantinopolitanis numero 58, tenet pro *Θεσάυροι* alii substituant *Θεσάυροι*, et fassa Isidorus Codicum arguat. Certe non alio sensu Thesauri nomen, et auctor Historici Hierosoli Manichæorum, recens Parisiis citatus tradidit, titulus est quarti libri qui contra rectam fidem Scythianus hujus hæresis auctor composuit. Vide Basileium oratione de lendibus Constantini, et quæ in Epistolam 23 ad Theodorum, numero 3 annotativus nota b.

temples. Nous renaissions chrétiens. Pourquoi des flambeaux accompagnent la lecture de l'Évangile.

— Ce n'est pas en plein jour que nous allumons des cierges, comme tu nous en accuses gratuitement; c'est pour dissiper au contraire les ténèbres de la nuit, pour veiller à la lumière, et ne pas nous endormir avec toi dans un profond aveuglement. S'il est des personnes qui, manquant d'instruction, avec la simplicité des hommes vivant dans le monde, ou plutôt des femmes sincèrement attachées à la religion, et dont nous pouvons dire en toute vérité: « J'avoue qu'elles ont le zèle de Dieu, mais non selon la science, » Rom. x, 2, se livrent à ces pratiques pour honorer les martyrs, quelle perte en résulte-t-il pour toi? Dans une circonstance, les apôtres se plaigainaient aussi qu'un baume précieux fut perdu; ils furent rappelés à l'ordre par la voix même du Seigneur. *Math. xxv; Marc. xiv.* Sans doute, le Christ n'avait pas besoin de ce parfum, pas plus que les martyrs n'ont besoin de la lumière des cierges; mais c'est pour honorer le Christ que cette femme agit de la sorte, et son pieux sentiment fut accueilli. Il en est de même de celles qui font brûler des cierges; elles ont la récompense méritée par leur foi, d'après cette parole de l'Apôtre: « Que chacun se montre généreux selon sa pensée. » Rom. xiv, 6. Tu les traites d'idolâtres; et j'avoue que nous tous, qui croyons en Jésus-Christ, sommes venus des ténèbres des erreurs de l'idolâtrie; car nous ne naissons pas, nous renaissions chrétiens. Et,

*nascimur. Luminaria ad Evangelium accenduntur quare? — Cereos autem non clara luce accendimus, sicut frustra calumniamus, sed ut noctis tenebras hoc solatio temperemus; et vigilemus ad lumen, ut caeci teum dormiamus in tenebris. Quod si aliqui per imperitiam, et simplicitatem secularium hominum, vel certe religiosarum feminarum, de quibus vere possumus dicere: « Conlitor, zelum Dei habent, sed non secundum scientiam. » Rom. x, 2, hoc pro honore Martyrum faciunt, qui inde perdis? Causabantur quondam et apostoli, quod periret unguentum; sed Domini voce correpti sunt. *Math. xxv et Marc. xvi.* Neque enim Christus indigebat unguento, nec martyres lumine cereorum; et tamen illa mulier in honore Christi hoc fecit, devotioque mentis ejus respicitur. Et quicumque accendunt cereos, secundum fidem eam habent mercedem. » *Rom. xiv, 6.* Idololâtras appellas injusmodi homines? Non dicitur omnes nos qui in Christo credimus de idololâtris errore venisse. Non enim nascimur, sed renascimur christiani. Et quia quondam colebamus idola, uno Deum colere non debemus, ne similes eum*

parce que nous adorions autrefois les idoles nous ne devons pas maintenant adorer Dieu, dans la crainte de le confondre avec les fausses divinités par de semblables hommages? C'est parce que les idoles en étaient l'objet, que ces pratiques étaient abominables: elles s'adressent désormais aux martyrs, et par là même elles méritent d'être respectées. En dehors de ce culte, dans toutes les Églises d'Orient, au moment de l'Évangile, on allume des flambeaux, quoique le soleil éclaire déjà la terre; mais ce n'est pas en vue de dissiper l'obscurité, c'est un témoignage d'allégresse. De là vient aussi que les vierges dont il est parlé dans l'Évangile ont toujours leurs lampes allumées. *Math. xxv.* Il est encore dit aux apôtres: « Ayez une ceinture à vos reins, et dans vos mains des lampes rayonnantes. » *Luc. xii, 45.* Il est dit enfin de Jean-Baptiste: « Celui-là était une lampe ardente et brillante. » *Joan. v, 35.* Voilà comment, sous l'image de la lumière corporelle, nous est montrée celle dont nous lisons dans le Psautier: « Votre parole, Seigneur, est la lampe qui guide mes pas, la lumière éclairant mes sentiers. »

8. *Le Pontife romain offre le divin sacrifice sur les corps des Apôtres. Opinion ou bien objection insensée de Vigilance. Eunomius, premier auteur de l'hérésie contre les reliques. Montan. Le livre de Tertullien intitulé Scorpiaque. L'hérésie Cœnrique renouvelée.* — Il agit donc mal le Pontife romain, qui, sur les ossements vénérables, selon nous,

videamur cum idolis honore venerari? Illud fœbat idolis, et idcirco deestandum est: hoc fit martyribus, et idcirco recipiendum est. Nam et absque martyrum reliquiis per totas Orientis Ecclesias, quando legendum est Evangelium, accenduntur luminaria, jam solo rutilante; non utique ad fugandas tenebras, sed ad signum laetitiae demonstrandum. Unde et virgines illæ evangelicæ semper habent accensas lampadas suas. *Math. xxv.* Et ad apostolos dicitur: « Sint lumbi vestri præcincti, et lucerne ardentes in manibus vestris. » *Luc. xii, 35.* Et de Joanne Baptista: « Ille erat lucerna ardens et lucens; » *Joan. v, 35;* ut sub typo luminis corporealis illa lux ostendatur, de qua in Psalterio legitur: « Lucerna pedibus meis verbum tuum, Domine, et tamen semitis meis. » *Ps. cxviii, 165.*

8. *Romanus Episcopus super corpora apostolorum offert sacrificia. Vigilanti stulta sententia vel obiectio. Eunomius auctor hæreseos contra reliquias. Montanus. Tertulliani Scorpiaque liber. Cœnrique hæresis instaurata.* — Male facit ergo Romanus episcopus, qui super mortuorum hominum Petri et Pauli, secundum nos ossa veneranda, secundum te vilem

de Pierre et de Paul, deux hommes défunts, ils croient qu'en lui réside la lumière de la vérité, tout comme d'autres hérésies prétendent que le Paraclète est venu dans Montan, ou bien que Manès était le Paraclète lui-même. Ton hérésie s'est élevée déjà contre l'Église, tu ne dois pas te glorifier d'avoir innové dans le crime; et Tertullien, cet homme si savant, l'a déjà réfutée dans un remarquable volume, sous ce titre significatif de Scorpiaque; car elle injecte son venin dans le corps de l'Église par un double aiguillon, cette hérésie primitivement appelée Cœnrique. Après avoir longtemps dormi dans la tombe, elle est maintenant ressuscitée par Dormitance. Je m'étonne que tu ne dises pas qu'il ne faut jamais subir le martyre, Dieu, qui ne veut pas du sang des bones et des tauraux, voulant encore moins de celui de hommes. Que tu l'aies dit ou non, telle est au fond ta pensée. En effet, prétendre qu'on doit fouler aux pieds les reliques des martyrs, c'est prétendre qu'on ne doit pas donner un sang qui n'est digne d'aucun honneur.

9. *Les saintes veilles, les nuits passées dans les basiliques. La faule de quelques-uns ne porte pas atteinte à la Religion. Ce qu'il est bon d'avoir fait une fois ne saurait devenir mauvais en le répétant.* — Quant à l'utilité des veilles et des nuits fréquemment passées dans les basiliques des martyrs, j'en ai sommairement parlé, répondant à tes erreurs, dans une lettre écrite, il y a deux ans environ, au saint prêtre Riparius. Si tu con-

(c) Cum intus immundo. Phires mss. omittunt hoc loco nonnulla verba, legentes cum intus immundo cinere sordent. Chaniensis codex variam hanc retinet lectionem: et intus immundi cineres juxta te immundo cinere polluat et sordent. MARTIN.

arbitrantur, quam Evangelia; et in ipso credunt esse lumen veritatis; sicut alie hæreses Paraclætem Montanum venisse contendunt, et Manichæum ipsum dicunt esse Paraclætem. Scribit adversum hæresim tuam, que olim eripuit adversum Ecclesiam (ne et in hoc quasi repertor novi sceleris glorioris) Tertullianus vir eruditissimus insigne volumen, quo Scorpiaque vocat rectissimo nomine; quia scato vulnere in Ecclesiam corpus venena diffundit, que olim appellabatur Cœnra hæresis; et multo tempore dormiens vel sepulta, nunc a Dormitatio suscitata est. Miror quod non dicas, nequaquam perpetranda martyria, Deum enim qui sanguinem lircorum taurorumque non quarat, multo magis hominum non requirere. Quod cum dixeris, imo et si non dixeris, ita habebis quasi dixeris. Qui enim reliquias martyrum asserit esse calcandas, prohibet sanguinem fundi, qui nullo honore dignus est.

9. *Vigilias et pernoctationes in basilicis. Paucorum culpa non prejudicat religioni. Quod semel factis bonum est, non potest esse malum si frequenter fiat.* — De vigilis et pernoctationibus in basilicis marty-

damnes cette réponse par cette raison que nous semblions célébrer plusieurs fois la Pâque, et qu'il ne faut pas célébrer les veilles solennelles avant une année révolue, il ne faudra pas non plus, par la même raison, offrir le divin sacrifice chaque dimanche; car ce serait également répéter la résurrection du Seigneur, et nous aurions ainsi plusieurs Pâques, au lieu d'une seule. Les égarements et les désordres de quelques jeunes gens et des femmes de la plus vile condition, qui se produisent souvent pendant la nuit, ne sauraient être imputés aux hommes religieux. De semblables désordres ont également lieu dans les veilles de la Pâque, sans que la faute d'un petit nombre retombe sur la religion; ils n'ont pas besoin de l'occasion des veilles, ils ont leurs propres maisons ou les maisons étrangères. La foi des apôtres ne fut pas ruinée par la trahison de Judas. Nos saintes veilles ne le seront pas davantage par ces veilles dépravées; elles obligent même à veiller pour la pudeur ceux qui dorment dans les passions. Quand une action est bonne une fois, elle ne devient pas mauvaise en se répétant; ou bien, s'il faut éviter une faute, ce n'est pas précisément parce qu'elle est fréquente, c'est parce qu'elle est coupable, ne l'aurait-on commise qu'une fois. Ne veillons donc pas dans les solennités pascuales, de peur de favoriser les mauvaises désirs longtemps entretenus, de peur que la femme, ne pouvant plus alors être renfermée par son mari, ne tombe dans l'adultère. Plus

rum sepe celebrandis, in altera Epistola, quam ante hoc feruæ biennium sancto Ripario presbytero scripseram, respondi breuiter. Quod si illis eis notissimas respondimus, ne sepe videamur Pascha celebrare, et non solemnes post annum exerceat vigilias; ergo et die dominico non sunt Christo offerenda sacrificia, ne resurrectionis Domini crebro Pascha celebremus; et ieiunamus non unum Pascha habere, sed plurima. Error autem et culpa iuuenum villissimarumque mulierum, qui per noctem sepe deprehendunt, non est religiosi hominibus imputandus; quia et in vigiliis Paschæ tale quid fieri plerumque conuincitur, et tamen paucorum culpa non præiudicat religioni; qui et absque vigiliis possunt errare vel in suis, vel in alienis domibus. Apostolorum fidem Judæ proditione non dextruxit. Et nostras ergo vigilias male aliorum vigilias non detrahunt; quin potius pudicitie vigilare cogantur, qui libidini dormiunt. Quod enim senol facies hominibus, non potest malum esse, si frequentius fiat; aut, si aliqua culpa vitanda est, non ex eo quod sepe, sed ex eo quod fit aliquando culpabilis est. Non vigilamus itaque diebus Paschæ, ne expectata diu adulterorum desideria complantur;

est rare l'occasion, plus elle est ardemment désirée.

10. *Arguments de Vigilance contre les miracles.* — Je ne puis pas parcourir tout ce qui m'est signalé dans les lettres des saints prêtres; je suis obligé de choisir dans les libelles de l'hérétique. Il argumente contre les miracles et les guérisons qui s'accomplissent dans les basiliques des martyrs, disant que cela n'est pas utile aux croyants, mais seulement aux incroyables; comme s'il n'était plus question maintenant que des personnes en faveur de qui ces prodiges sont opérés, et non de la puissance qui les opère. J'admets que les miracles servent aux infidèles, et puissent amener à la foi ceux qui n'ont pas voulu croire par la parole et l'enseignement; mais le Seigneur lui-même opérerait des miracles pour les incroyables, et certes on ne peut pas les condamner pour cela; ils n'en sont que plus dignes d'admiration, puisqu'ils ont eu la force de dompter les âmes les plus endurcies et de les courber sous le joug de la foi. Je ne veux pas que vous alliez me redisant que les signes appartiennent aux infidèles; répondez plutôt à ceci: Comment une vile poussière, une cendre sans nom, est-elle accompagnée de si frappants miracles? Je sais, je sais à merveille, ô le plus malheureux des mortels, ce qui fait l'objet de ta douleur et de ta crainte. Cet esprit impur qui guide ta plume a souvent été torturé par cette vile poussière; il l'est même encore aujourd'hui, et les blessures qu'il dissimule en

ne occasionem peccandi uxor inueniat, ne maritali non possit recludi clave. Ardentes appetit quidquid est rarior.

10. *Vigilantiis argumenta contra miracula.* — Non possum uniuersa percurrere, quæ sanctorum presbyterorum litteris comprehenduntur; de libellis illis aliqua proferam. Argumentatur contra signa atque virtutes quæ in basilicis martyrum fiunt, et dicit eas incredulis prodesse, non credentibus; quasi nunc hoc queratur quibus fiant, et non quo virtute fiant. Esto signa sint infidelium, qui, quoniam sermone et doctrinæ credere noluerunt, signis aduocantur ad fidem; et Dominus incredulis signa faciebat, et tamen non idcirco Domini suggillanda sunt signa, quia illi infideles erant, sed majori admirationi erunt (ali) erant, quia tante facere potentie, ut etiam mentes durissimas edomarent, et ad fidem cogerent. Itaque nolo mihi dicas, signa infidelium sunt; sed responde quomodo in vilissimo puluere, et favilla, necesse quanta signorum virtutumque presentia. Sentio, quid sciam, infidelicium mortalium, quid dolens, quid leuissimus. Spiritus iste immundus qui hæc te cogit scribere, sepe hoc vilissimo tortus est puluere, imo hodieque

soi, il les avoue chez les autres. A la manière des Gentils et des impies, de Porphyre et d'Eunomius, peut-être imagineras-tu que ce sont là des prestiges diaboliques, que les démons ne croient pas réellement et qu'ils simulent la souffrance. Je te donne un conseil: entre dans les basiliques des martyrs, et quelque jour tu seras purifié; tu trouveras là beaucoup de les compagnons, et tu ressentiras la brûlure, non certainement des cierges qui te déplaisaient tant, mais des flammes invisibles; et tu confesseras alors ce que tu nies à l'heure présente; tu proclameras ton nom, maintenant caché sous celui de Vigilance; tu déclareras être Mercure, à cause de l'âme amour du gain, ou la divinité nocturne dont le sommeil, selon la fable de Plaute dans son Amphitryon, favorisa les adultères de Jupiter et la naissance d'Hercule, le dieu de la force; ou bien encore tu seras le père Bacchus, reconnaissable à son ébriété, à la coupe qui pend de ses épaules, au visage toujours rubicond, aux lèvres écumantes, à l'injure ébréché.

11. *Histoire concernant Vigilance.* — Aussi, lorsque cette province fut ébranlée par un subtil tremblement de terre, qui réveilla tout le monde au milieu de la nuit, toi, le plus prudent et le plus sage des hommes, tu priais nu, nous retraçant l'histoire d'Adam et d'Eve dans le paradis; mais eux rougissent en ouvrant les yeux, en sa-

percevant de leur nudité, et se couvrirent de feuilles d'arbre: quant à toi, dépouillé de foi comme de tunique, suis tout à tout de frayeur, et sous l'impression encore de l'orgie nocturne, tu donnais aux saints le spectacle de cette nudité honteuse, pour mieux manifester ta prudence. Et voilà quels sont les ennemis de l'Église, voilà les chefs qui combattent contre le sang des martyrs, les orateurs qui toment contre les apôtres, ou plutôt les chiens enragés qui poursuivent de leurs aboiements les disciples du Christ.

12. *Jérôme craignait parfois d'entrer dans les basiliques des Martyrs.* — Je confesse ma crainte, dans le cas où par hasard elle proviendrait de la superstition: si j'ai subi les assauts de la colère, ou ceux d'une mauvaise pensée, ou même d'un mauvais rêve, je n'ose pas entrer dans les basiliques des martyrs; je tremble de tout mon corps et de toute mon âme. Ris tant que tu voudras, tourne en ridicule et traite de folie l'humble religion des femmes. Je ne rougis pas de la foi de celles qui virent les premières le Seigneur ressuscité, qui sont envoyées aux apôtres, et confiées à leurs soins dans la Mère de Jésus. Gorge-toi jusqu'à la nausée avec les hommes du siècle; pour moi, je jeûnerai avec les pieuses femmes, et même avec les hommes vraiment religieux, qui portent la pudeur peinte

quidem aperitis oculis erubuerunt, nudos se esse cernentes, et verenda texerunt arborum foliis: tu, et tunica et fide nudus, subitogue timore perterritus, et aliquid habens nocturnæ crapulæ, sanctorum oculis obscenam partem corporis ingerbas, ut tunc indicares prudentiam. Tales habet adversarios Ecclesiæ, hi duces contra martyrum sanguinam dimittunt, huiuscemodi oratores contra apostolos perloquent, imo tam rubidi canes contra Christi latrant discipulos.

12. *Timebat interdum Hieronymus basilicas intrare martyrum.* — Confitetur timorem meum, ne forsitan de superstitione descendat. Quando iratus fuero, et aliquid mali in meo animo cogitauero, et me nocturnum phantasma delenser, basilicas martyrum intrare non audeo; ita totus et corpore et animo contremisco. Rideas forsitan, et muliercularum deliramenta subsannas. Non erubescere earum fidem, quæ primæ viderunt Dominum resurgentem, que mittuntur ad apostolos, quæ in matre Domini Salvatoris, sanctis apostolis commendantur. Tu ructulo cum senolibus hominibus; ego ieiunabo cum feminis, imo cum religiosiis viris, qui pudicitiam vultu præferunt, et

(a) *Cum subito terræ motus.* Prosper in Chronica: Arcadio IV et Honorio III cons. terræ motus per dies plurimos fuit, et cetera. Paulo infra vetus editio de Paradiso effectus sic orasse.

sur leur visage et qui, dans leur continuelle pâleur, attestent, avec leurs privations, la sainte modestie du Christ.

13. *Qu'interdisait Vigilance. Les collectes du jour consacré au Seigneur. La coutume des aumônes chez les Hébreux et les Chrétiens.* — Il est une autre chose dont tu me parais vivement préoccupé : c'est que, si la tempérance, la sobriété et le jeûne viennent à s'implanter chez les Gaulois, tes tavernes n'éprouvent une sensible perte, et que tu ne puisses plus exploiter toute la nuit les veilles diaboliques et les grossières orgies. On me rapporte encore, dans les mêmes lettres, que l'élevant contre l'autorité de l'apôtre Paul, de Pierre lui-même, de Jean et de Jacques, qui donnèrent la main aux communications de Paul et de Barnabé, en leur recommandant de ne pas oublier les pauvres, tu t'opposes à ce que des secours soient envoyés à Jérusalem, pour soulager la misère des saints. Si j'essaie d'attaquer en ce point ta conduite, tu vas aussitôt aboyer, prétendant que je plaide ma propre cause, après que tu nous as tous comblés de tes largesses. En effet, si tu n'étais pas venu à Jérusalem pour y répandre tes richesses et celles de tes patrons, nous risquerions tous de mourir de faim. Mon langage est celui que le bienheureux saint Paul tient dans presque toutes ses Épîtres, quand il ordonne à l'Église des Gentils de recueillir, le premier jour du sabbat, c'est-à-dire le dimanche, les aumônes auxquelles il oblige tous les fidèles, pour les envoyer à Jérusalem, soit par ses disciples, soit par ses messagers qu'eux-mêmes auront choisis; il va jusqu'à dire qu'il conduira ou portera ces secours, si l'on juge que c'est plus convenable. Voici ce que, dans les Actes des Apôtres, il dit au président Félix : « Après quelques années, je suis venu à Jérusalem, portant des aumônes à ma nation, des offrandes et des vœux au temple; et c'est là qu'ils m'ont trouvé après ma purification. » Act. xiv, 17. Ne pouvait-il pas faire cette distribution d'aumônes sur un autre point du monde, à des Églises naissantes qu'il élevait dans la foi, ou bien à celles qu'on lui avait transmises? Non; il désirait donner aux pauvres des saints Lieux, à ceux qui s'étaient dépouillés de leurs biens pour le Christ, et portés de toute leur âme au service du Seigneur. Il serait trop long, pour l'heure présente, de rappeler tous les passages de ses Épîtres dans lesquels il revient à ce sujet, travaillant de tout cœur à faire parvenir de l'argent aux fidèles de Jérusalem et de la Terre-Sainte, non certes pour satisfaire la cupidité, mais pour adoucir les souffrances; non pour former un trésor, mais pour subvenir à la faiblesse corporelle, pour combattre l'indigence et la nudité. Cette coutume persévéra encore de nos jours dans la Judée, non-seulement parmi nous, mais aussi chez les Hébreux : les personnes qui vont méditant jour et nuit sur la loi du Seigneur, qui n'ont d'autre père que Dieu sur la terre, sont secourues par les dons des synagogues et du

et vel per discipulos suos, vel per quos ipsi probaverint; et, si dignum fuerit, ipse aut dirigat, aut perferat quod collectum est. In Actibus quoque Apostolorum loquens ad Felicem presidem: « Post annos, ait, plures, elemosynas facturus in gentem meam, veni Hierosolymam, et oblationes et vota in quibus invenerunt me purificatum in templo. » Act. xiv, 17. Numquid in alia parte terrarum, et in Ecclesiis, quas nascentes fide sua erudiebat, et ab illis acceperat, dividere non poterat? Sed sanctorum locorum pauperibus dare cupiebat, qui suas pro Christo facultates relinquentes, ad Domini servitium tota mente conversi sunt. Longum est nunc si de cunctis epistolis ejus omnia testimonia revolvere vellemus, in quibus hoc agit, et tota mente festinat, ut Hierosolymam et ad sancta loca credentibus pecunia dirigatur; non in ararium, sed in refrigerarium, non ad divitias congregandas, sed ad imbecillitatem corporis sustentendam, et frigus atque inediam declinandam. Hæc in Judæa usque hodie perseverant consuetudine, non solum apud nos, sed et apud Hebræos, ut qui in lege Domini meditantur die ac nocte, et patrem non habent in terra, nisi

monde entier; pour que l'égalité s'établisse, et non pour que les uns soient dans le bien-être et les autres dans les tribulations, nous voulons que l'abondance des uns soulage l'indigence des autres. II Corinth. viii.

14. *A qui surtout faut-il faire l'aumône. Les mauvais pauvres.* — Tu me répondras que chacun peut donner de tels secours dans sa patrie; que les pauvres à secourir avec les ressources de l'Église ne sauraient manquer. Nous ne disons pas non plus qu'il ne faille user de ces ressources, quand elles sont assez grandes, pour venir en aide à tous les pauvres, sans distinction de Juifs et de Samaritains. L'apôtre lui-même nous enseigne qu'il faut faire l'aumône à tous, mais principalement aux enfants de la foi. Galat. vi. Voilà ceux dont le Sauveur parlait dans l'Évangile : « Faites-vous des amis avec les trésors de l'iniquité, afin qu'ils vous reçoivent dans les éternels tabernacles. » Luc. xvi, 9. Est-ce que ces pauvres que les passions dominent ouvertement parmi les haillons et les plaies, peuvent avoir les éternels tabernacles, eux qui n'ont ni les biens présents ni les biens à venir? Ce n'est pas simplement les pauvres, ce sont les pauvres en esprit que le Seigneur appelle heureux, et dont il est écrit : « Heureux celui dont l'intelligence est ouverte sur l'indigent et le pauvre; au jour du malheur, le Seigneur le délivrera. » Psal. xl, 1. Pour secourir les pauvres ordinaires, on n'a nul besoin de subtilité; il suffit de l'aumône. La béatitude de l'intelligence

quam intellect, sed elemosyna opus est. In sanctis pauperibus beatitudo est intelligentia, ut (al. ut et) ei tribuit, qui erubescit accipere; et cum acciperit, dolet, metens carnalia, et seminans spiritualia. Quod autem assent eos melius facere, qui attemptant rebus suis, et paulatim fructus possessionum suarum pauperibus dividunt, quam illos qui possessionibus venduntis, semel omnia largiuntur, non a me ei (al. eis), sed a Domino responderibit. « Si vis esse perfectus, vade, vende omnia que habes, et da pauperibus; et veni, sequere me. » Ad eum loquitur qui vult esse perfectus, qui cum apostolis patrem, naviculam et rete dimittit. Iste quem tu laudas, secundum aut (al. et) tertius gradus est; quem et nos recipimus, dummodo sciamus prima secundis et tertis præferenda.

13. *Vita ac conditio veri monachi. Vitæ monacho aspectus multorum.* — Non a suo studio monachi delerendi sunt a te lingua viperæ et mors scissivina, de quibus argumentaris, et dicis : Si omnes se clauerint, et fuerint in solitudine, quis celebrabit Ecclesias? quis seculares homines lucrificat? quis peccantes ad virtutes poterit cohortari? Hoc enim

genre humain péria; les enfants ne vagront plus dans leur berceau; les nourrices, n'étant plus gagées, seront réduites à demander l'aumône; Dormitance, enfin, se consumera dans un froid isolement et d'ininterminables veilles. Rare est la vertu, et ce n'est pas le grand nombre qui la recherche. Plût à Dieu que tous fussent ce que sont quelques-uns, ceux dont il est dit: « Il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus. » *Matth.* xx, 16; xxii, 14. Alors les prisons seraient vides. Le moine n'a pas à remplir l'office de docteur, son office est de gémir: il doit pleurer ou sur lui-même ou sur le monde; il doit attendre dans la crainte l'avènement du Seigneur. Il n'ignore pas sa propre faiblesse; et ce vase fragile qu'il porte, il craint de le heurter à quelque obstacle, de le laisser choir et de le briser. Il a donc soin d'éviter la vue des femmes, de celles surtout qui sont encore jeunes; il veille à tel point sur lui-même qu'il n'est pas sans appréhension dans ce qui n'offre aucun danger.

16. *Obligation de fuir les vices et les occasions d'y tomber. Qu'il ne faut pas lâcher le certain pour l'incertain.* — Pourquoi, me diras-tu, t'enfoncer dans les déserts? Précisément pour ne pas l'entendre ni te voir, pour n'être pas ébranlé de ta démençe ni subir les combats, pour échapper à l'œil de la courtisane, aux funestes entraînements de la beauté. Tu me diras encore: Ce n'est pas la combattre, c'est fuir. Reste dans la mêlée, oppose tes armes à celles des ennemis, afin de

modo si omnes tecum facti sint, sapiens quis esse poterit? Et virginitas non erit apprehenda; si enim omnes virgines fuerint, nuptiam non erunt: interibit humanum genus; infantes in cunis non vagant; obsterios absque mercedibus medicabunt; et gravissimo frigore solus (al. solutus) atque contractus Dormitantis vigilabit in lectulo. Rara est virtus nec a pluribus appetitur. Atque utinam hoc omnes essent, quod pauci sunt, de quibus dicitur: « Multi vocati, pauci electi. » *Matth.* xx, 16 et xxii, 14. Vacui essent carceres. Monachus autem non doctoris habet, sed plangentis officium: qui vel se, vel mundum lugeat, et Domini pavidos prestoletur adventum; qui scilicet imbecillitatem suam, et vas fragile quod portat, timet offendere, ne impingat, et corruiat atque frangatur. Unde et mulierum, maximeque adolescentularum vitat aspectum, et in faultum castigatorem sui est, ut etiam que tuta sunt pertimescat.

16. *Fragenda vita, et vitiorum occasiones. Certa non sunt dimittenda, et incerta sectanda.* — Cur, inquis, pergis ad eremum? videlicet ut te non audiam, non videam; ut tuo furore non movear, ut tua bella non patiar; ne me capiat oculus meretricis; ne forma pulcherrima ad illicitos ducat amplexus. Responde-

recevoir la couronne, après avoir remporté la victoire. J'avoue mon infirmité. Je ne veux pas lutter dans l'espoir de la victoire, de peur d'être un jour vaincu. Où donc est la nécessité d'abandonner le certain pour s'attacher à l'incertain? C'est avec le bouclier, ou bien avec les pieds, qu'il faut se dérober à la mort. Toi qui soutiens la lutte, tu peux éprouver la défaite aussi bien que remporter la victoire; et moi, quand j'ai fui, je ne suis pas vainqueur sans doute, mais j'ai fui pour n'être pas vaincu. Il n'y a de sécurité d'aucune sorte à dormir dans le voisinage du serpent. Il peut bien arriver qu'il ne me morde pas; un jour ou l'autre cependant il peut me mordre. Nous donnons le nom de mères à des sœurs, à des filles, et nous ne rougissons pas de couvrir nos vices des voiles de la piété. Que va chercher un moine dans les monastères des femmes? que signifient ces colloques sans témoins, et cette attention de faire les regards? Le saint amour n'a pas d'impairments. Ce que nous avons dit des entraînements de la chair, disons-le de l'avargice et de toutes les passions, auxquelles on échappe par la solitude. Si nous quittons les sociétés et les relations des villes, c'est pour n'être pas subjugués par ce que nous impose la volonté, beaucoup plus que la nature.

17. *Le blasphème sans déguisement provoque l'indignation.* — Voilà ce que, je t'ai déjà dit, à la prière de quelques saints prêtres, j'ai dicté

bis: Hoc non est pugnare, sed fugere. Sta in acie, adversariis armatus obseite; ut postquam vicieris, coroneris. Fateor imbecillitatem meam. Nolo spe pugnare victoriam, ne perdam aliquando victoriam. Si fugero, gladium devitavi (al. dimittam): si eletero, aut vincendum mihi est, aut cadendum. Quid autem necesse est certa dimittere, et incerta sectari? Aut scuto, aut pedibus mors vitanda est. Tu qui pugnans, et superari potes, et viasere. Ego, cum fugero, non vincio in eo quod fugio; sed ideo fugio, ne vincam. Nulla securitas est vicino serpente dormitare. Potest fieri ut me non mordeat; tamen potest fieri ut aliquando me mordeat. Mater vocamus sorores et filias, et non erubescimus vitis nostris nomina pietatis obtendere. Quid facit monachus in cellulis feminarum? quid sibi vult sola et privata colloquia, et arbitros tagientes oculi? Sanctus amor impatiens non habet. Quod de libidine diximus, referamus ad avaritiam, et ad omnia vitia que vitantur solitudine. Et idcirco urbium frequentiam declinamus, ne facere compellamur, quas nos non tam natura cogit facere, quam voluntas.

17. *Aperta blasphemiam indignationem flagitat.* — Hæc, ut dixi, sanctorum presbyterorum rogatu,

dans la veille d'une seule nuit, le frère Sisinnius me donnant la dernière presse, et voulant immédiatement partir pour aller en Égypte porter aux saints les secours de la charité. Du reste, j'avais devant les yeux le blasphème manifeste; et cela provoque l'indignation de l'écrivain, au lieu d'exiger l'accumulation des preuves. Si Dormitance s'éveille de nouveau pour lancer contre moi ses malédictions, et, de

cette même bouche qui ne cesse de blasphémer contre les apôtres et les martyrs, pense devoir aussi me lacérer, ce n'est plus une courte veille, c'est toute une nuit que je lui consacrerai, sans oublier ses compagnons, ses disciples et ses maîtres, ceux enfin qui regardent, comme indignes d'exercer le ministère du Christ, les hommes dont les femmes ne promettent pas une postérité.

unius noctis laceratione dictavi, festinante admodum (a) fratre Sisinnio, et propter Sanctorum refrigeria ad Egyptum ire properante; alioquin et ipsa liberam magis scriberentis, quam testimoniorum multitudinem flagitaret. Quod si Dormitantis in mea rursus maledicta vigilaverit, et eodem ore blasphemiam

me, quo apostolos et martyres lacerat, de me quoque putaverit detrahendum, nequam illi brevi lacerationem, sed tota nocte vigilabo, et sociis illius, imo discipulis vel magistris, qui nisi tumentes videro viderit feminarum, maritos eorum Christi ministerio arbitrantur indignos.

(a) *Fratre Sisinnio.* De hoc eodem Sisinnio hæc leguntur in Prefatione Comment. lib. II in Zachariam: *Dum frater Sisinnius Egyptum ire festinat, ut odorem bonæ fragrantia, qui a te missus est fratribus, illuc quoque profertur, etc.* Hanc itaque in Vigilantium lacerationem scriptis anno Christi 406, id est, sexto consulatu Arcadii Augusti, ut ipsemet testatur Prefatione III Commentar. in Amos prophetam, MARTIAN.

A PAMMACHIUS, CONTRE JEAN DE JÉRUSALEM

AVANT-PROPOS

Jean de Jérusalem qui, avant d'arriver à l'épiscopat, pendant qu'il était moine, avait eu des liaisons avec les Ariens et les Macédoniens, lorsqu'il eût été élevé à la dignité pontificale, prèta l'oreille aux Origénistes, qui étaient nombreux dans sa province. C'était un sujet de douleur pour tous les bons chrétiens, et surtout pour saint Epiphane, qui vint le trouver à Jérusalem et l'exhorta de vive voix à rompre tout pacte avec l'erreur. Jean, au contraire, s'irrita jusqu'à oser accuser publiquement le saint de partager l'hérésie des Anthropomorphites. Puis cet homme, avide de litiges, cherchant des prétextes de vengeance, se plaignit d'avoir été offensé par Epiphane, en ce que celui-ci avait conféré la prêtrise à Paulinien, frère dans le monastère de saint Jérôme, en Palestine, et par conséquent hors de la juridiction de l'évêque de Salamine. Epiphane alléguait une raison fort acceptable: il n'avait pas fait cette ordination dans une paroisse soumise à Jean, et il protestait que l'unique cause du différend était dans les atteintes portées à la vraie foi par les doctrines d'Origène; mais l'évêque de Jérusalem n'en persistait pas moins à présenter cette ordination comme l'unique motif de son irritation. De là sa haine contre Jérôme, à cause de Paulinien, et beaucoup plus par contétement en faveur de l'Origénisme. Le saint Docteur, partisan déclaré d'Epiphane, outre qu'il savait fort bien que l'ordination de son frère, faite d'après une coutume admise par les évêques de Cypre, ne pouvait être injurieuse à personne, poursuivait les erreurs d'Origène;